

cjsae

the canadian journal for the study of adult education

la revue canadienne pour l'étude de l'éducation des adultes

rcééa

RECENSION : *LA RECONNAISSANCE, LA  
VALIDATION ET L'ACCRÉDITATION DES ACQUIS  
À L'UNIVERSITÉ D'YVES DE CHAMPLAIN*

Rachel Belisle

*The Canadian Journal for the Study of Adult Education/  
La revue canadienne pour l'étude de l'éducation des adultes*

*Editors-in-Chief: J. Adam Perry and Robin Neustaeter*

*French Language Editor: Jean-Pierre Mercier*

*Special Edition Editors: J. Adam Perry, Robin Neustaeter and Myriam Zaidi*

[www.cjsae-rceea.ca](http://www.cjsae-rceea.ca)

37,2 December/decembre 2025, 207–209

ISSN 1925-993X (online)

© Canadian Association for the Study of Adult Education/  
L'Association canadienne pour l'étude de l'éducation des adultes  
[www.casae-aceea.ca](http://www.casae-aceea.ca)

# **RECENSION : LA RECONNAISSANCE, LA VALIDATION ET L'ACCREDITATION DES ACQUIS À L'UNIVERSITÉ D'YVES DE CHAMPLAIN**

L'auteur de l'ouvrage *La reconnaissance, la validation et l'accréditation des acquis à l'université*, Yves de Champlain, est professeur en enseignement en formation professionnelle et technique à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). L'ouvrage est publié dans la collection *Histoire de vie et formation* fondée par Gaston Pineau, un auteur prolifique en formation des adultes, qui signe la préface. Pineau et de Champlain sont actifs dans le courant des histoires de vie en formation, un courant animé par l'Association internationale des histoires de vie en formation et recherche biographique en éducation (ASIHVIF-RBE).

Outre la préface, l'ouvrage se présente en huit chapitres. Le chapitre introductif permet notamment à l'auteur d'exposer les différentes visées et la structure générale de l'ouvrage et de se situer personnellement face à la reconnaissance, la validation et l'accréditation (RVA) des acquis.

Le chapitre 2, « Un aperçu de la RVA à l'université », présente une conception de la RVA articulée au courant des histoires de vie en formation ainsi que quelques éléments historiques et linguistiques. On y trouve des balises délimitant ce que l'auteur considère être de la RVA, des raisons expliquant le lent développement de celle-ci dans les universités québécoises de même que différents motifs d'engagement des acteurs de la RVA.

Le chapitre 3, « Les fondements de la reconnaissance », introduit une réflexion de fond sur ce qui est reconnu, validé et accrédité. Ici, l'auteur s'intéresse au rapport entre l'expérience des personnes candidates et les savoirs, dont le savoir scientifique et le savoir pratique. Il cerne plusieurs défis rencontrés par des programmes universitaires professionnalisants qui se doivent d'établir une cohérence entre ce qui est enseigné et ce qui est attendu et vécu en situation de travail. Le « concept de compétence » (p. 58)<sup>1</sup> soutient la démonstration. Le propos est appuyé d'exemples divers.

Le chapitre 4, « Les enjeux de la RVA universitaire », traite de questions que pose la RVA aux acteurs universitaires selon leur rapport à la liberté, à l'expertise, à la reconnaissance, à la production de savoirs, à la validation, à l'accréditation et à la RVA comme dispositif.

Dans le chapitre 5, « Les approches de la RVA universitaire », l'auteur soutient qu'on trouve deux principales manières de mettre en œuvre la RVA dans les universités, soit celle disciplinaire et celle transdisciplinaire. La première est fondée sur les contenus enseignés, alors que la deuxième « se trouve entre les disciplines et au-delà des disciplines » (p. 100) permettant d'« appréhender la situation de la personne candidate à la RVA dans sa

---

1 La pagination, sans nom et sans date, se rapporte à l'ouvrage recensé.

globalité » (p. 100). On y trouve une section sur le portfolio et l'expérience de l'auteur dans le programme de baccalauréat en enseignement en formation professionnelle et technique de l'UQAM, ses insatisfactions initiales et la création d'un portfolio personnel transdisciplinaire numérique cohabitant avec un portfolio institutionnel.

Le chapitre 6, « La mise en place d'un dispositif de RVA universitaire », se veut un exposé plus concret de l'implantation d'un dispositif de RVA à partir de sept dimensions : réglementaire, politique, logistique, financière, temporelle et pédagogique. Une huitième dimension porte sur des éléments matériels et immatériels ainsi que sur l'intégration de la RVA dans un programme.

Le chapitre 7, « Proposition d'un modèle transdisciplinaire », commence par l'exposé de trois contradictions à résoudre pour qu'un dispositif transdisciplinaire fonctionne. Le modèle se présente en trois niveaux : systémique, relationnel et réflexif. Le chapitre se termine par quatre recommandations aux universités.

La bibliographie est constituée d'une centaine de références, surtout en français. Plusieurs textes organisationnels sont québécois et la plupart des articles ou chapitres de recherche portant directement sur la RVA sont sur des dispositifs universitaires de la francophonie européenne, où la mise en mots des acquis est centrale.

Yves de Champlain, en début d'ouvrage, expose plusieurs intentions à l'origine de son projet, alors que, en fin d'ouvrage, il constate qu'il est parvenu à « livrer un témoignage honnête et authentique de mon expérience avec la RVA et de la vision que j'ai été à même d'en construire » et à « proposer des repères pour la suite » (p. 189). En ce sens, l'ouvrage est de grand intérêt pour le lectorat qui s'intéresse à l'autoréférentialité et aux expériences d'acteurs universitaires de la RVA et de leur mise en récit de savoirs personnels construits de manière itérative au fil de l'action, de rencontres, de lectures, de réflexions et de mûrissements.

Cependant, au fil du texte, plusieurs emprunts, explicites ou non, à des termes clés d'un champ de politiques, de pratiques et de recherche investi collectivement, au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde, mènent à un certain nombre de confusions dans la tentative collective d'un vocabulaire commun dans le champ. Par exemple, Yves de Champlain reprend à son compte l'appellation de l'UNESCO de « la reconnaissance, la validation et l'accréditation (RVA) » (2012), sans s'y référer et en lui donnant un sens beaucoup plus étroit que ne le fait l'UNESCO. Il limite notamment la RVA aux établissements d'enseignement et, encore plus surprenant, il réduit l'idée de reconnaissance à la première étape d'une démarche de trois étapes. Il s'agit là d'une vision singulière dans le champ de la RVA. L'UNESCO conçoit la reconnaissance comme un processus global qui « consiste à reconnaître formellement les acquis de l'apprentissage et/ou les compétences et [qui] peut donner lieu à la reconnaissance de leur valeur dans une société donnée » (2012, p. 10). Ainsi, pour apprécier l'ouvrage, le lectorat doit se rappeler que le propos est celui d'un auteur qui cherche sa propre cohérence et s'autorise de penser au-delà de savoirs constitués par d'autres avant lui.

**Rachel Bélisle**

Université de Sherbrooke

### Références

- de Champlain, Y. (avec Pineau, G.) (2024). *La reconnaissance, la validation et l'accréditation des acquis à l'université. Perspectives sociohistorique, transdisciplinaire et pratique.* Éditions L'Harmattan.
- UNESCO. (2012). *Lignes directrices de l'UNESCO pour la reconnaissance, la validation et l'accréditation des acquis de l'apprentissage non formel et informel.* IUE. [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000216360\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000216360_fre)